



Discours de la signature de la convention du 12 février 2019

prononcé par les président.e.s des centres sociaux

Monsieur le Maire,

Madame la sous-directrice de l'action sociale de la CAF du Rhône,

Mesdames et messieurs les élus

Mesdames, messieurs,

La cérémonie de ce soir vient valoriser un processus qui nous a fait cheminer toute l'année 2018 pour aboutir à cette convention tripartite réunissant nos deux principaux partenaires et financeurs que sont la ville de Villeurbanne et la CAF du Rhône, et les 6 centres sociaux villeurbannais.

Cette convention vient sécuriser et reconnaître l'action de nos centres sociaux. Aussi nous voulons remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ce résultat et en particulier nos deux partenaires pour leur soutien plein et entier.

Cette convention est aussi le fruit d'une véritable coopération entre les centres sociaux villeurbannais dans une volonté de faire ensemble. Elle témoigne d'une force collective.

Cette force s'exprime par la constitution d'un réseau d'une bonne dimension, et par notre capacité à créer des synergies par la mobilisation de ses acteurs. Les centres sociaux villeurbannais rassemblent aujourd'hui plus de 400 bénévoles et plus de 500 salariés pleinement investis vers l'animation de leurs projets, dont les habitants sont le cœur.

Au quotidien, les centres sociaux réalisent un travail de proximité sur leur territoire, permettant une connaissance fine des habitants et une confiance réciproque. Ils sont facilitateurs du bien vivre et de la citoyenneté. Ils ne doivent pas être uniquement considérés comme des « producteurs de services », lesquels services ne sont que des supports à leurs missions de développement social local, d'accueil généraliste et global, et d'accompagnement des initiatives des habitants.

Notre moteur, ce sont en effet les habitants. Qui mieux qu'eux sont à même d'être acteur de leur quotidien et de leur environnement pour peu que l'on fasse place à leur pouvoir d'agir ?



En tant qu'outil de démocratie visant à concourir à la citoyenneté, nous en faisons un objectif majeur de nos projets.

Ce cadre a priori optimiste ne doit pas toutefois masquer nos craintes pour l'avenir. Les baisses ou au mieux la stabilisation des financements déjà actées ou annoncées, risquent d'entraîner un décalage croissant entre les réalités rencontrées chaque jour et nos moyens d'action. Dans un contexte social et économique mouvant, nous constatons d'ailleurs une fragilité des publics de plus en plus importante.

Nous sommes aussi confrontés à des logiques paradoxales où tout le monde s'accorde, pouvoirs publics en tête, à faire état des besoins concernant tel ou tel type de population et dans le même temps faire face à des désengagements de ces mêmes pouvoirs publics. Notre action envers la jeunesse en est la parfaite illustration, elle apparaît sous-financée au regard de notre mobilisation.

Nous nous questionnons aussi sur tout ce qui concerne l'accès aux droits, au numérique, à la culture, au français pour tous.

Certes, dans ce contexte instable et parfois violent, les centres sociaux devront aussi se mettre en quête de nouvelles manières de fonctionner en s'interrogeant sur leur modèle socio-économique et leur possible évolution. Nous devons aussi démontrer davantage notre utilité sociale au quotidien.

Il nous apparaît nécessaire de défendre sans relâche les centres sociaux comme acteur de la cité, capable de faire émerger la parole des habitants.

A cet égard, cette nouvelle convention qui nous réunit ce jour apparaît comme un de nos cadres de référence, elle accompagnera nos relations partenariales pour les quatre années à venir.